

PAGE DE FORMATION

Formation

Chapô de la formation

Titre de la formation

Texte de la formation

1. Item 1
2. Item 2

*Citation de formation*

Formation 1	Titre de formation un peu plus long



*Chien blanc*



Bloc médias & textes

FORMATION

FORMATION 2

FORMATION 3



Information sur les annuaires

*Texte de formation*

## Accordéon numéro 1

Texte numéro 1

## Accordéon numéro 2

Texte numéro 2

### Porter plainte pour une escroquerie aux sentiments (THESEE)

[Accéder au Service en ligne](#)

Qu'est-ce que l'escroquerie

L'escroquerie aux sentiments

Cela consiste, pour un individu, d'aborder une personne sur une communication en ligne et de lui soutirer de l'argent sous prétexte de sentiments amoureux ou de lui soutirer de l'argent sous prétexte (exemple : dettes médicales)

À quelles conditions est-il possible de déposer une plainte ?

2 conditions cumulatives que vous puissiez déposer une plainte sur le téléservice :

La relation doit uniquement être virtuelle. Vous ne devez pas avoir rencontré l'auteur des faits. Une demande d'argent doit avoir été effectuée. Vous devez donc préciser la somme qui vous a été réclamée. Néanmoins, il n'est pas nécessaire qu'un versement et/ou qu'un encaissement ait eu lieu.

Si ces 2 conditions ne sont pas remplies, vous pouvez déposer plainte en vous rendant au [commissariat](#) ou à la [gendarmerie](#) de votre choix ou en écrivant au procureur de la République.



#### Attention

Seuls les majeurs peuvent déposer plainte sur le téléservice THESEE. Les mineurs peuvent uniquement effectuer un [signalement](#).

Votre plainte doit être la plus complète possible afin que les enquêteurs puissent identifier l'auteur de l'infraction. Vous pouvez la compléter dans un **déla**

Quelles sont les conséquences du dépôt de plainte sur THESEE ?

Dès que votre plainte est validée par les professionnels de ce téléservice, vous recevez une notice d'information dans votre espace personnel « Service-Public.fr ». Cette notice vous permet d'obtenir des renseignements sur les suites données à votre plainte, les aides dont vous pouvez bénéficier (exemple : assistance d'un avocat) et les moyens d'obtenir une indemnisation.

Vous êtes également informé en cas d'identification et d'interpellation de l'auteur des faits.

Comment déposer plainte sur THESEE ?

Ce téléservice peut être utilisé si vous êtes un **particulier** de nationalité **française ou étrangère**.

Vous pouvez déposer plainte **uniquement en votre nom propre et en indiquant votre identité**.

Vous devez obligatoirement vous authentifier avec [FranceConnect](#).

#### Attention

Seules les personnes qui n'ont pas la possibilité d'utiliser FranceConnect (exemple : touristes étrangers) peuvent utiliser un compte Service-Public.fr



CULTURE, TOURISME

Marché du lundi



SCOLARITÉ

École de Solenzara – Inscriptions ouvertes

TOUTES LES ACTUALITÉS

EN CE  
MOMENT



Du 20 JUIL.

FESTIVAL

F  
o  
r  
m  
a  
t  
i  
o  
n  
d  
u  
2  
0

TOUS LES ÉVÉNEMENTS

